

***Les revendications sont définies.***

***Rien ne nous sera donné, tout devra être arraché.***

Devant les 6000 militants rassemblés dans un meeting national interprofessionnel Jean Claude Mailly a présenté les décisions de la confédération Force Ouvrière en réponse aux annonces du Président de la République sur le pacte de responsabilité et ses conséquences.

Force Ouvrière a décidé de faire du 18 mars une journée nationale de mobilisation avec rassemblements et manifestations et de proposer à toutes les confédérations une journée de grève interprofessionnelle.

Les décisions du Président de la République consistent à concéder aux patrons 36 milliards d'exonérations de charges liquidant la branche famille de la sécurité sociale ; elles consistent aussi à aggraver encore la réduction des dépenses publiques (68 milliards jusqu'en 2017), à confirmer la réduction du coût du travail (valeur du point d'indice bloquée, moins de postes de fonctionnaires) et à initier une nouvelle phase de décentralisation synonyme d'abandon de morceaux entiers des services publics de l'Etat aux collectivités territoriales. Le seul engagement des patrons est d'empocher des milliards pour majorer les dividendes et les profits. L'obligation faite aux syndicats dans le pacte ... serait d'accompagner les mesures décidées par le gouvernement. C'est parce que FO reste un syndicat qu'elle ne signera aucun pacte et qu'elle appelle à la mobilisation en proposant l'action commune, la grève interprofessionnelle à toutes les confédérations.

Dans nos secteurs de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur de la Recherche, de la Culture, de Jeunesse et Sports, de la Formation professionnelle, ce sont ainsi toutes les contre réformes, les suppressions de postes, le blocage des salaires, les rythmes scolaires, l'abandon de la carte des formations professionnelles et des services d'orientation aux régions qui sont confirmées.

Depuis son arrivée aux affaires le ministre Peillon essaie d'enchaîner les syndicats dans un pacte de responsabilité consensuel pour mettre en œuvre ses réformes : territorialisation de l'école, nouveaux rythmes scolaires, abandon de la formation professionnelle initiale, de l'orientation scolaire, de la médecine scolaire, casse des statuts pour les adapter à l'école territoriale... Et pour la rentrée prochaine à nouveau des fermetures de postes alors que le ministre « communique » sur des milliers de créations !

**La FNEC FP FO et ses syndicats n'ont été, ne sont et ne seront d'aucun pacte ni d'aucun consensus.** Notre responsabilité est d'agir avec les personnels pour les revendications par la grève quand il le faut pour faire valoir les revendications dans l'action commune à chaque fois que c'est possible.

Sur les rythmes scolaires, le dossier n'est pas clos ; sur les statuts, la grève reconduite des professeurs des classes préparatoires a bloqué le ministre en décembre et différer ses projets ; sur les postes dans de nombreux départements comme dans les Hauts de seine, les personnels refusent les fermetures, exigent les ouvertures nécessaires et le ministère oppose une fin de non recevoir.

**Toutes nos revendications sont légitimes.**

La FNEC FP FO et ses syndicats mettent tout en œuvre pour les faire valoir à tous les niveaux. En agissant sur toutes les revendications, en préparant la grève interprofessionnelle du 18 mars prochain, en proposant l'action commune aux organisations qui refusent d'être les collaborateurs syndicaux du pacte de responsabilité du Président de la République et de ses ministres, nous prenons nos responsabilités de syndicat indépendant :

- augmentation générale des salaires,
- défense de la sécurité sociale,
- arrêt des fermetures de postes et ouvertures des postes nécessaires
- défense des statuts et de toutes les garanties statutaires,
- arrêt de la territorialisation de l'école, des universités et des services publics républicains.

Les revendications sont définies. Rien ne nous sera donné, tout devra être arraché. Par la grève, en bloquant le pays s'il le faut.

Hubert Raguin, secrétaire général

Editorial du Syndicaliste Indépendant du 7 février 2014